



Conseil de quartier Villejean

Jeudi 30 novembre 2023

Compte-rendu





Présence



28 personnes présentes / 1 personne excusée

Leslie Schipper, chargée de mission politique de la ville, Direction de quartiers Nord-ouest

Jean-Charles Auffret, directeur de quartier, Direction de quartiers Nord-ouest

Christophe Fouillère, adjoint délégué au Quartier Villejean-Beauregard et au vieillissement





Ordre du jour



1) Renouvellement du Contrat de Ville :

Point d'étape sur les consultations organisées par l'État et la Ville de Rennes ;
Présentation des propositions travaillées par le Conseil Citoyen.

2) Organisation et fonctionnement du conseil de quartier :

Préparation d'une campagne de renouvellement des adhésions ;
Choix d'un représentant pour participer au comité de suivi du Budget Participatif spécial solidarité.





Renouvellement du Contrat de ville



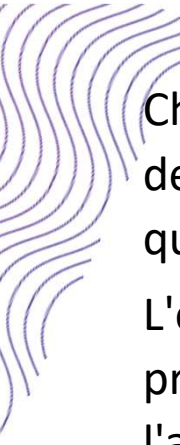
Présentation de Leslie Schipper (cf. Diaporama) :

Réactions des participants et remarques des représentants de la ville:

Interrogations sur les 4 piliers du contrat de ville proposé par l'État et notamment sur la transition écologique et l'émancipation (cf. [Document détaillé du gouvernement](#))

Interrogations sur l'occupation positive du domaine public : Certains habitants demandent de traiter en priorité les questions de civilité et de propreté (exemple du secteur Normandie pour les déchets trainant sur l'espace public).


Interrogation d'un participant sur la consultation des habitants le 19 octobre et des propositions sans intérêt au vu des problématiques du quartier. Il est précisé que cette expression des habitants ne se substitue pas à la mobilisation des services publics sur les questions de sécurité, de propreté, etc.



Christophe Fouillère explique que certains territoires en France sont marqués par des fragilités, des inégalités et que c'est un devoir de l'État de les corriger en soutenant plus fortement ces quartiers délimités règlementairement par un zonage établi sur des taux de pauvreté.


L'élu explique qu'il y a une attention particulière à apporter une réponse structurelle aux problématiques du quartier et qu'il n'est pas question de faire du saupoudrage. Il invite l'association SPSF à se présenter et à exposer un exemple concret d'accompagnement par le Contrat de ville.

L'association SPSF 35 présente notamment son action accompagnée par le contrat de ville depuis plusieurs années. L'association accompagne des jeunes villejeannais en recherche de stage. Au départ ils étaient 9 accompagnés chaque année et sont désormais 70 à profiter de cette action.



En savoir plus sur SPSF : Solidarité35.com

L'élu rappelle que s'il y a des réussites il y a aussi des échecs là où des actions n'ont pas rencontré leur public ou là où les acteurs n'étaient pas assez solides pour porter leurs projets. Les paris ne sont pas toujours remportés.





Présentation des propositions travaillées par le Conseil Citoyen

Présentation du travail du conseil citoyen par Serge Loquen :

Anticipation et perspectives à l'horizon 2023-2027.

Vers une sorte d « ANRU social et humain »

Maintenant que pour les 5 QPV, les opérations de renouvellement urbain- Au plan immobilier, des bâtiments et des cheminements-, sont, soit très bien engagées et en voie de finition pour le secteur Gast- Gayeulles et celui du Blosne, soit bien tracées et programmées d'ici fin 2028 pour le secteur du Gros Chêne et celui de Villejean, il est impératif de concevoir une sorte de projet « ANRU social et humain » (Appellation non définitive, « non contrôlée » et à affiner !) qui mettraient l'accent sur les transformations sociales pour la vie quotidienne des habitants des 5 QPV.

Si la rénovation urbanistique et immobilière des logements collectifs était une étape indispensable et incontournable, elle ne suffira pas pour rétablir une vie harmonieuse dans les QPV si les inégalités de salaire, d'éducation, de formation, d'accès aux services publics, à la santé, à la sérénité des déplacements dans les quartiers, etc...continuent à perdurer du fait des trafics de drogue, de la violence, des difficultés rencontrées dans la vie quotidienne des habitants des 5 QPV.

Présentation du travail du conseil citoyen (Suite)

Il s'agit donc de réfléchir à une nouvelle forme de grand projet en fédérant les différentes opérations déjà en cours – Telle que la cité éducative, la cité de l'emploi, la reconquête républicaine des QPV, les projets locaux de la politique de la ville, les projets scolaires du NPNRU, le Nouvel Espace Social Commun, le loyer unique, l'opération « Zéro non recours aux prestations sociales », la lutte contre la pauvreté, etc..., etc..., du fait des faibles ressources des résidents et de la concentration des niveaux de pauvreté dans les QPV.

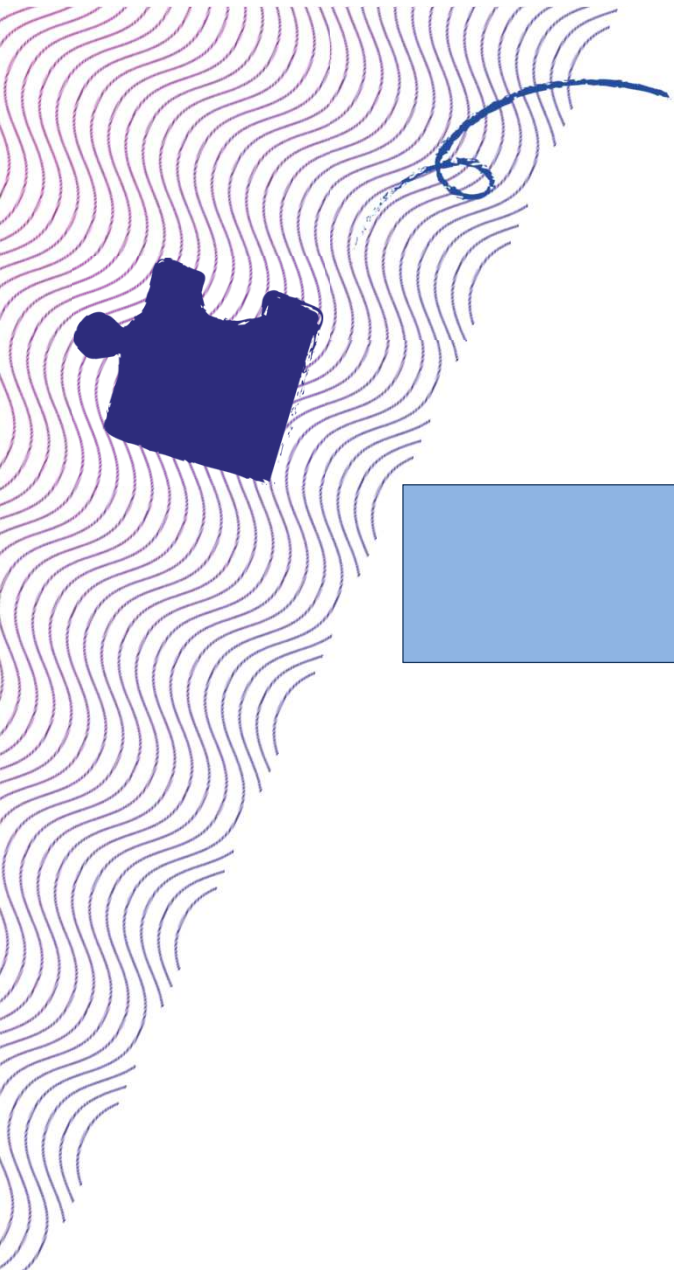
Cette harmonisation, des actions et cette définition collective des objectifs et moyens de ce nouvel « ANRU social et humain » doit constituer l'osasture de la seconde moitié -2023 – 2027 – du Contrat de Ville 2024-2030

La Ville de Rennes pourrait être candidate à ce projet fédérateur et devenir une sorte de « référence » communale de ce qui pourrait être réalisé dans ce domaine, et les 5 QPV de Rennes, pourrait être, dans cette perspective, les quartiers prioritaires « repères » de ce nouvel « ANRU social et humain »

Présentation du travail du conseil citoyen (suite) :

La Ville de Rennes pourrait être candidate à ce projet fédérateur et devenir une sorte de « référence » communale de ce qui pourrait être réalisé dans ce domaine, et les 5 QPV de Rennes, pourrait être, dans cette perspective, les quartiers prioritaires « repères » de ce nouvel « ANRU social et humain »

L'élu de quartier, Christophe Fouillère, précise que le Conseil Citoyen constitue une instance formelle de dialogue entre les habitants et les institutions.



Autres sujets



Réactions face à l'annonce de la fermeture du collège Rosa Parks :

Une habitante dont les enfants étaient scolarisés à Rosa Parks est intervenue pour exprimer l'émotion et la colère qu'ont suscité cette annonce pour les personnes qui ont lutté depuis plus de 10 ans notamment contre la fermeture du site Malifeu. Cette habitante souhaiterait que les bâtiments deviennent un lieu de la cité éducative, un lieu pour préparer les jeunes au collège et s'assurer la réussite des enfants. Elle propose une utilisation du bâtiment pour des actions culturelles et artistiques et que des moyens humains soient déployés pour assurer la réussite des jeunes Villejeannais.

Christophe Fouillère, élu du quartier, reconnaît que les décisions prises par le Conseil Départemental vont influencer le parcours des élèves. Pour l'élu, le sujet mérite un dialogue avec la Ville et le département. Il pourra faire partie d'un prochain ordre du jour du conseil de quartier. Il sera important d'associer les jeunes à cet échange.

Christophe Fouillère propose également d'inviter Jeanne Larue, conseillère départementale, les 2 conseillers départementaux et Gaëlle Rougier, adjointe à la Maire délégué à l'éducation.

Les opérations de transformations des logements sur Villejean :

Christophe Fouillère rappelle les projets de rénovation urbaine sur le quartier de Villejean.

La première étape dans les années 2000 a fortement amélioré les espaces publics et a facilité la construction de logements neufs notamment dans la ZAC Normandie pour améliorer la mixité sociale.

Lorsque l'État a annoncé il y a deux ans la volonté de flécher des moyens financiers supplémentaires sur les quartiers en difficulté, la Ville s'est fortement mobilisée pour que le Villejean soit intégrée au programme de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine).

76 millions d'euros ont été affectés à la réhabilitation des logements Espacil 2 et 8 bourbonnais et peut être à terme 24 et 30 bourbonnais. Au total, 1600 logements seront réhabilités par Espacil, Néotoa, et Aiguillon Construction.

L'un des enjeux de ces transformations est la mixité sociale en rendant attractif le parc privé notamment en accompagnant les copropriétés. L'élu explique sa préoccupation quant aux colocations étudiantes gérées par des investisseurs qui sont nombreuses sur le quartier et nuisent à la mixité sociale.

Le Centre de Santé du 8 rue du Bourbonnais :

En réponse à l'interrogation d'une habitante, l'élu explique que le cabinet de santé Kennedy sera transféré dans le nouveau centre de santé 8 rue Bourbonnais. L'objectif étant de regrouper une communauté médicale une permanence CPAM y sera proposé ainsi que l'installation de professionnels de santé qui recherchent à exercer leurs professions libérales en travaillant et dialoguant avec des confrères (kinés, infirmiers, professionnels de l'enfance).

Le projet se finalise avec l'investissement d'Espacil, des professionnels de santé et d'une ingénierie technique importante (travail sur les entrées, les circulations pour éviter l'effet dalle)

L'autorisation de vente de munitions dans les bureaux de tabac:

Un habitant craint la vente de munition dans le quartier de Villejean du fait de l'autorisation de vente de munitions dans les bureaux de tabac. Il souhaite mettre en place une pétition. Le mail de l'habitant a déjà été transmis à la préfecture par la Ville pour instruction.



Organisation et fonctionnement du conseil de quartier :



Les propositions des participants pour ouvrir le conseil de quartier à de nouveaux habitants :

Le souhait est émis d'avoir un conseil de quartier plus représentatif, de toucher les écoles et les associations notamment. Il est rappelé que la faible mobilisation des habitants dans cette instance n'est pas propre à Villejean mais généralisée dans les quartiers rennais. Les habitants proposent de travailler sur les moyens de communication :

- ❖ **Proposer des démarches vers les habitants** : des stands deux fois par an pour présenter le conseil de quartier (dans la bibliothèque par exemple). Présentation et consultation des habitants sur leurs idées pour le quartier (marché, sorties d'écoles)
- ❖ **Valoriser ce qui est fait** dans le cadre du conseil de quartier.
- ❖ **Valoriser les actions des associations** qui ont été accompagnées par le conseil de quartier via la dotation de quartier.

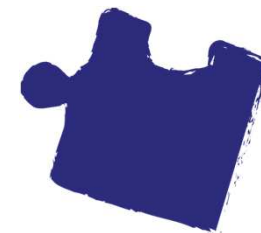
Les propositions des participants (suite)

- ❖ **Communiquer** les dates du conseil de quartier via la newsletter du quartier, via Ici Rennes (éventuellement d'autres lettres d'information comme celle de la Maison de Quartier, les revues des bailleurs)
- ❖ **Préparer et accompagner certains habitants** à venir au conseil de quartier comme ça a pu être fait pour la rencontre maire-habitants où des associations comme la MQV était venue avec leurs publics.
- ❖ **Installer un affichage numérique :**
 - Il a été redemandé un panneau lumineux qui a déjà été refusé. En réponse à ce refus un habitant demande à nouveau de rencontrer l' élu à la transition écologique pour échanger sur ce sujet, cette demande va être relancée par la Direction de quartier.
 - Une autre idée serait de mettre en place un écran derrière une vitre donnant sur l'extérieur (au centre social ou à la direction de quartier)
- ❖ Que chacun parle du Conseil de quartier à ses proches et dans ses réseaux associatifs.



Les propositions des participants (suite)

- ❖ **Travailler sur la fréquence des réunions** : pour certains habitants des rencontres mensuelles créaient une vraie dynamique qui est désormais perdue.
- ❖ **Mobiliser sur les groupe de travail thématiques.** Il est rappelé que les groupes de travail fonctionnent en autonomie avec l'appui du conseil de quartier.





Groupes projets du conseil de quartier :

Groupe projet qualité de vie

Aménagement des voiries et stationnement sur Villejean :

Le diagnostic habitants sur le stationnement a été transmis aux élus et aux services sectoriels. Le service mobilité Urbaine de Rennes Métropole l'a reçu.

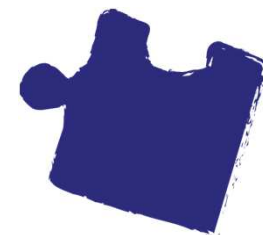
L'agence Territoire pourra être invitée pour échanger sur ce qui sera proposé au niveau de la dalle Kennedy.

Les habitants signalent des problématiques des flaques sur la rue de Picardie à la suite des travaux. Ils indiquent que la circulation est trop rapide sur le boulevard d'Anjou et la rue du bourbonnais. Certains demandent que les ralentisseurs durs soient repositionnés. Il est précisé que les coussinets qui ne respectent pas les normes seront remplacés par des ralentisseurs en dur.

Une habitante explique que les radars pédagogiques étaient efficaces. Il lui est répondu que l'expérience montre qu'ils ne sont plus aussi efficaces quand ils sont laissés trop longtemps sur site. Les habitants proposent de repeindre au sol la signalétique 30, cette demande sera remontée.



Groupe projet qualité de vie (suite)



Sur les questions d'aménagement l'élue, Christophe Fouillère, rappelle que l'aménagement de la voirie est extrêmement coûteux et demande une programmation bien en amont des réalisations. Il n'y a pas de programme de voirie à la demande et pas d'intervention sur des voiries qui vont être défaits dans un bref délai. Par exemple, sur Guyenne et Anjou il n'y aura pas d'interventions car elles seront programmées dans le cadre des travaux de la ligne de métro.

Déchets alimentaires : Des bacs collectifs seront mis en place pour le compostage sur l'espace public.
Le bac Relais de l'avenue Winston Churchill a été enlevé à la demande des habitants en raison du trop grand nombre de vêtements laissé en dehors du bac.





Groupes projets du conseil de quartier :

Groupe projet copropriétés à Villejean

La dynamique du groupe copropriété est interrogée. Est-ce que les habitants souhaitent encore se réunir autour de cette thématique ? Il est proposé de moins travailler les aspects juridiques et de provoquer une nouvelle rencontre au 1^{er} trimestre 2024.





Choix d'un représentant pour participer au comité de suivi du Budget Participatif spécial solidarité :

Yvonnick Guillo est élu habitant référent au Comité de Suivi du Budget Participatif. Jacqueline Desfeux est suppléante.